

2K AUTO 13
Société par actions simplifiée
Capital 1 000 €
10 Rue Donat Petenatti
13700 MARIGNANE
RCS AIX EN PROVENCE 937 931 483

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
18/02/2026

L'an deux mille vingt-six, et le dix-huit février, à 15 heures, les actionnaires se sont réunis au Siège Social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la présidence.

Total des actions présentes ou représentées en pleine propriété, comportant le capital social.

Monsieur CARASCO Kévin préside la séance en qualité de président :

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport du président,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Adjonction d'activité
- Modification de l'article 2 des statuts
- Pouvoirs à donner

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

RESOLUTION 1

L'assemblée générale décide une adjonction d'activité de :

- Location de tous types de véhicules, d'engin de TP
- Remorquage et dépannage
- Négoce de tous types de produits non alimentaires
- Entretien, réparation, carrosserie de véhicules

L'article 2 des statuts sera modifié

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

RESOLUTION 2

L'assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président

